



### Une tornade

Mary Louis se fraie un chemin à travers les ruines de la maison de sa mère, à Augusta, dans l'Etat du Michigan, après le passage d'une tornade, en fin de semaine. La femme était à l'intérieur au moment du cyclone et elle a dû être hospitalisée pour diverses blessures.

## Il n'y a eu aucun détournement de fonds publics à St-Georges Ouest

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — Une vérification spéciale des comptes de la ville de Saint-Georges Ouest, dans la Beauce, pour la période du 1er janvier 1971 au 31 décembre 1975, réclamée par 58 signataires de cette localité, en date du 4 octobre 1976, n'a révélé aucun fait qui pourrait laisser croire que des actifs ou des fonds capitalisables, appartenant à la ville de Saint-Georges Ouest, ont été détournés ou ont été appropriés par des personnes à son emploi.

C'est la conclusion d'un rapport de près de 150 pages qui a été dévoilé, hier soir, à l'hôtel de ville de Saint-Georges Ouest, par M. Raymond Lavoie, comptable agréé de la firme H. Marcel Caron & Associés, de Québec, en présence des autorités municipales et d'au-delà de 200 contribuables de cette localité.

Cette vérification des livres de la ville de Saint-Georges

Ouest, relativement aux travaux d'immobilisations créés par voie de règlements d'emprunts à partir des déboursés de plus de \$500 au cours de la période du 1er janvier 1971 au 31 décembre 1975, a aussi permis d'apprendre que 39 règlements ont été approuvés par des coûts se totalisant à \$4,600,646 et dont les coûts réels ont été de \$4,898,428.

Aussi, que l'analyse des règlements d'emprunts a permis à trois comptables de la firme H. Marcel Caron & Associés, d'observer que la répartition des coûts réels entre les différents règlements d'emprunts s'est avérée exacte en général, quoique l'on a décelé quelques erreurs de distributions entre les règlements d'emprunts.

Toutefois, cette importance des montants apparaît négligeable, comme l'a mentionné le comptable Lavoie, en expliquant que les nombreux écarts importants entre les coûts prévus de certains ré-

glements d'emprunts émis à la fin de 1973 et en 1974 et leurs coûts réellement encourus, indiquent des lacunes sérieuses au niveau de la préparation des estimés et des rapports de gestion sur l'engagement des coûts et l'explication des écarts.

#### Le coût

Dans l'ensemble général, on peut dire que la présentation de ce rapport par le comptable Raymond Lavoie a été bien accueillie par les autorités municipales et les contribuables, car à une question de Me Michel Morin, le comptable Lavoie a clairement laissé entendre que "le système de comptabilité à la ville de Saint-Georges Ouest était adéquat".

Quant au coût des honoraires pour une telle vérification, il se situerait aux environs de \$70,000, n'incluant pas les frais des procureurs, de la papeterie et connexes à l'exécution de ce travail d'une durée de quatre mois.

A savoir qui paiera la note, le Dr Paul-Henri Lacasse,

maire de la ville de Saint-Georges Ouest, lors d'une conférence de presse tenue à la toute fin de la réunion d'hier soir, a clairement laissé entendre que "ce sera les 58 signataires qui paieront la facture".

Cette affirmation du maire Lacasse a été secondée par les conseillers Jean-Denis Poulin, Leandre Poirier, Jean-Paul Côté, Benoît Roy et Louis-René Fortin. Le conseiller Paul-André Busque qui occupait son siège à la présentation du rapport n'était pas présent à la conférence de presse.

Après avoir souligné que depuis 1976, la ville de Saint-Georges Ouest avait souffert de ce climat d'incertitude et de malhonnêteté posé par les 58 signataires, le maire Paul-Henri Lacasse s'est dit fier du travail accompli par le trésorier Robert Giroux et le gérant municipal Jacques Charland.

La ville de Saint-Georges Ouest, a-t-il dit se porte bien et nous irons maintenant de l'avant.

# Technics

## Technics

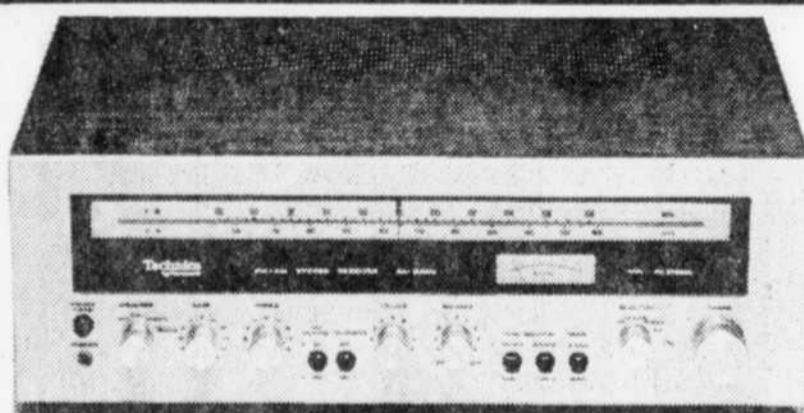
### SL-2000

- table tournante manuelle
- entraînement direct
- commandes de variation du pas et stroboscope
- moteur asservi électronique
- ronflement - 70db, pleurage 0.04%

QUANTITE LIMITEE

Prix d'introduction

**\$165**



## Technics

### SA-5160

AM/FM - Puissance de 50 watts RMS à 8 ohms - De 20 - 20,000 Hz à 0.5% THD



## Technics

### SL-20

• entraînement par courroie • moteur à circuit générateur de fréquence servocontrôle • cartouche magnétique incluse • ronflement - 65 db - pleurage 0.05%

En vigueur jusqu'au 9 avril

**\$695**

AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

l'ensemble

FINANCEMENT SUR PLACE — 1er PAIEMENT DANS 45 JOURS

# sterequad inc.

710, Côte Franklin

687-0909

SAE - QUAD - MARANTZ - YAMAHA - BOSE - AVID - STAX  
CITRONIC - TEAC - REVOX - ARISTON - GAUSS - TECHNIC - PHASE LINEAR

## L'identité d'un noyé est encore inconnue

Le corps de l'homme repêché dans l'estuaire de la rivière Saint-Charles, jeudi dernier, n'a pas encore été identifié.

Il s'agit d'un homme âgé entre 30 et 40 ans, de race blanche, mesurant six pieds et deux pouces. Il aurait séjourné plusieurs mois à l'eau.

Le noyé porte des vêtements de travail dont un pantalon sans gousset qui semble tissé, un parka de nylon bleu foncé avec capu-

chon bordé de fourrure, des bottes en cuir de travail de couleur tan et de peinture 10, une chemise à carreaux rouges et noirs, des sous-vêtements bleus de marque Sears et des bas de laine bleu pâle. Bien que mesurant six pieds et deux pouces, l'homme pèse 155 livres seulement. Il a les cheveux longs et il porte la barbe. Toute information à son sujet peut être fournie à la police du port de Québec qui fait enquête, téléphone 694-3645.

## Nouveautés pour l'été

par TRIFARI  
REG. U.S. PAT. OFF.

Chez Birks... on célèbre le renouveau du printemps avec des bijoux blanc craie et dorés.

Venez voir ces parures. Le tour-de-cou ajustable (non illustré) coûte \$10. Le long sautoir de 24 pouces, \$12.50. Les boucles d'oreilles, \$5.

15, de la Fabrique 692-3822

Place Québec 529-0231

Place Ste-Foy 653-4035

**BIRKS**  
JOAILLIERS



# Situation économique alarmante à Montmagny (la CSD)

par Réal LABERGE  
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Parce que rien n'a été fait "par les instances politiques de quelque niveau que ce soit", la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) a dû assumer la préparation d'un troisième dossier en deux ans sur la dégradation économique de Montmagny et l'initiative de lancer "un dernier signal d'alarme à l'égard d'une situation de catastrophe."

Cette mise au point ressort d'une édition spéciale de la revue mensuelle "La Base", que la CSD a consacrée de façon exclusive au cas de Montmagny, et dont une copie a été remise hier au SOLEIL, avant publication.

Bien qu'il ne soit pas de la responsabilité directe d'un mouvement syndical de se

préoccuper ainsi du développement économique d'une région particulière, la CSD précise que son intervention s'inscrit dans des circonstances "où elle a été seule à agir jusqu'ici, et qu'il lui faut poursuivre les moyens de pression qui s'imposent, autant au niveau régional que provincial, pour que justice soit rendue aux travailleurs et à la population de Montmagny."

Un déménagement inacceptable

Selon l'étude de la CSD, une situation d'urgence est créée à Montmagny par la décision de la compagnie A. Bélanger de transférer la production de ses réfrigérateurs à sa nouvelle usine de Saint-Bruno l'ex-fabrique de voitures automobiles Soma.

En plus d'impliquer une

perte sèche de 122 emplois directs et d'une masse salariale annuelle de \$1,068,000 à Montmagny, parce qu'un sondage a démontré que très peu des travailleurs sont intéressés à s'expatrier à Saint-Bruno, la décision de Bélanger reposerait sur des motifs laissant maintenant croire que les rumeurs et les craintes antérieures d'un éventuel "déménagement complet" de cette entreprise étaient fondées.

Selon l'analyse de la CSD, la compagnie projette une

expansion basée sur trois facteurs principaux qui sont défavorables à Montmagny, soit la disponibilité de terrains d'un coût inférieur, un rapprochement du marché de Montréal d'où proviennent également les matières premières, et l'utilisation plus rationnelle de l'usine et des installations de Soma, comparativement à celles dont dispose Bélanger à Montmagny.

Incidemment, la CSD souligne que l'usine de 180,000 pieds carrés et le terrain

d'un million de pieds carrés de Soma ont été vendus à Bélanger en août 1976 pour \$1.8 million, alors qu'ils avaient été acquis par la SGF (contrôlée par le gouvernement provincial), pour un montant de \$4.2 millions, en 1965.

Situation catastrophique

Toujours selon le document de la CSD, ces perspectives déjà alarmantes surviennent dans un contexte de "situation économique catastrophique", à Montmagny.

A ce sujet, le dossier fait état de relevés établissant que la fermeture de 38 entreprises a provoqué la perte de 1,065 à 1,146 emplois à Montmagny, entre 1953 et 1977.

Par ailleurs, selon les chiffres fournis par le ministère des Affaires sociales, le pourcentage de la population du comté de Montmagny relevant de l'assistance sociale s'établissait à un taux de 10 pour cent pour l'année 1973-1974. Ces mêmes sources ont indiqué que, depuis, "il y

avait de plus en plus de jeunes qui font appel à l'aide sociale."

Le document fait encore référence à un taux de chômage de 22 pour cent, qui affecte 4,057 personnes d'une population active évaluée à 18,500, d'après les informations recueillies auprès du centre régional de la main-d'oeuvre, pour février 1977.

A Montmagny même, souligne encore le dossier de la CSD, la perte des 122 emplois de Bélanger portera le taux

local de chômage de 9.6 à 12.3 pour cent, soit une augmentation de 28 pour cent.

Dans les circonstances et compte tenu de l'éventualité d'une fermeture complète de l'usine Bélanger, ainsi que du peu d'espoir que laissent entrevoir les efforts déployés pour le reclassement des travailleurs et l'implantation d'industries nouvelles, la CSD en vient à la conclusion qu'il s'agit là d'une situation réclamant une rapide et énergique intervention gouvernementale.

## La planification: la seule solution

LA POCATIERE — La solution aux problèmes du marasme industriel de la région de Montmagny ne se situe pas au niveau de la simple conjoncture économique. On se retrouve devant une situation de fait plus structurelle et fondamentale, qui nécessite une intervention active de l'Etat et une réorientation des actions de coordination et de planification économiques.

C'est la conclusion prédominante qui se dégage d'un nouveau dossier économique préparé par la Centrale des syndicats démocratiques sur Montmagny, à la suite de l'annonce par la compagnie A. Bélanger Ltée d'une mise à pied de 122 employés, en mai prochain, et d'indications laissant présumer un éventuel transfert complet des opérations de l'usine de Montmagny à celle de Soma, de Saint-Bruno.

Selon le document, la planification est la seule solution susceptible de freiner la dégradation constante de l'économie locale et régionale. "Ce qu'il faut chercher avant tout, précise le document, c'est de donner à Montmagny des orientations industrielles planifiées et rationnelles."

L'étude de la CSD a été effectuée en vue d'une assemblée publique d'information et de concertation qui doit se tenir à Montmagny le 27 avril prochain. Elle doit servir de référence à un manifeste populaire qui sera à ce moment présenté au ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry.

A cette fin, elle retrace que la structure industrielle de Montmagny s'est constituée petit à petit, grâce à l'initiative personnelle des gens du milieu. Ces industries sont maintenant confrontées à de

nouveaux critères qui les défavorisent, tels que les coûts de transport et l'intégration dépersonnalisante pratiquée par les multinationales et les "holdings".

Ainsi constituée, l'industrie de transformation de Montmagny, constate la CSD, s'est concentrée dans les secteurs de l'alimentation, du textile, du matériel électrique, y compris l'électroménager, ainsi que de lameublement. Ce développement manufacturier en est venu à assurer 75 pour cent des emplois directs et indirects de la région, avec 40 pour cent de la main-d'oeuvre dans le seul secteur du bois.

Signalant que ce bois provient en très grande partie des Etats-Unis, la CSD remarque qu'il y a donc lieu d'assurer cette industrie régionale de mesures tarifaires stables et adéquates. Par ailleurs, l'intervention gouvernementale serait également nécessaire dans le secteur du textile, où Montmagny a connu une diminution de 1,000 à 430 emplois, de 1950 à 1977.

Quant à l'implantation de nouvelles usines à Montmagny, le document soutient que l'orientation doit se faire vers les secteurs qui n'impliquent que des coûts relativement peu importants au domaine du transport, ou qui pourraient être compensés par des avantages propres à Montmagny.

En cela, la centrale syndicale poursuit que dans les conditions prévalant actuellement à Montmagny, "l'Etat peut et doit jouer un rôle essentiel". Un rôle qui doit se manifester au niveau de l'identification des avantages comparatifs que peut offrir Montmagny, ainsi qu'à celui de l'analyse économique et de l'orientation industrielle.

Au critère unique de la rentabilité, qui fait que l'entreprise privée peut rester indifférente au choix d'implantation industrielle entre deux régions affectées d'un taux de 20 ou de 10 pour cent de chômage, la CSD remarque notamment que le cas de Montmagny implique que les organismes gouvernementaux d'aide financière devront ajouter des critères de rentabilité sociale.

Ainsi, suggère le document de la CSD, pour redonner un nouvel élan économique à la région de Montmagny, le gouvernement devra voir à mettre en oeuvre trois recommandations principales: 1) une décentralisation de la production vers les régions situées hors des grands centres urbains; 2) reconnaître effectivement la viabilité de la petite et moyenne entreprise; 3) réorienter l'économie de cette région en fonction de ses avantages propres et d'une meilleure planification de son développement.

## Manifestation à Québec le 14 avril

Dans le cadre des états généraux de la CSN à Québec, il a été décidé de seconder le projet d'une manifestation à Québec le 14 avril, afin d'appuyer massivement les grévistes du Trust général, de l'Agence provinciale et de Domtar, en exigeant le règlement immédiat de ces conflits. Cette manifestation, rapporte un communiqué du conseil central des syndicats nationaux de Québec, poursuit également comme objectif de rappeler au Parti québécois et au ministre Couture leurs promesses maintes fois répétées d'une loi anti-scabs.

# Mercury présente JOURS D'AUBAINES SPECIALES

mettant en vedette

## UNE PAIRE HORS PAIR

**BOBCAT**

Economique, fringante, emballante, la Bobcat est une véritable aubaine avec ses garnitures et accessoires spéciaux.

**COMET**

Pratique, robuste, fiable, la Comet avec ses garnitures et accessoires spéciaux va vous durer longtemps.

Pendant les Jours d'aubaines spéciales, la Bobcat Runabout 3 portes et la Bobcat sedan 2 portes vous sont offertes avec garnitures et accessoires spéciaux (cadres de glaces lustrés; roues en acier sculpté et anneaux décoratifs; bande de couleur harmonisée en bas de caisse; double bande de couleur sur le toit; troisième portière vitrée sur la Runabout). Garnitures et accessoires exclusifs pour la wagnonnette Bobcat.

Pendant les Jours d'aubaines spéciales, les bonnes affaires sont encore meilleures.

Et n'oubliez pas que la Bobcat et la Comet, "la paire hors pair", ainsi que le Système Duragarde de Ford vont de pair!

La Mercury Comet sedan 4 portes a ses propres garnitures et accessoires spéciaux: bande de couleur harmonisée et large moulure de couleur harmonisée en bas de caisse, bande de couleur le long de la carrosserie, enjoliveurs de roues spéciaux, ceinture de caisse et cadres de fenêtre lustrés.

La Comet sedan 2 portes vous offre des garnitures et accessoires "pas comme les autres"!

Demandez à votre concessionnaire Mercury tous les détails sur les Offres spéciales et sur les pickups Explorer. Profitez sans tarder de cette offre hors pair.

MERCURY



La Mercury Bobcat Runabout 3 portes

La Mercury Comet sedan 4 portes

### DES OFFRES HORS PAIR POUR LA PAIRE HORS PAIR CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MERCURY!

Pneus à flancs blancs et butoirs de pare-chocs facultatifs moyennant supplément.



NETTOYEZ VOS TAPIS VOUS-MÊME!

## à pleine vapeur

- Location à l'heure de machines professionnelles
  - Transport gratuit de la machine et explication de son fonctionnement
  - Enlève les détergents demeurés dans les fibres par les nettoyages antérieurs.
- NETTOYAGE DE TAPIS IDEAL ENR.  
8369 Henri-Bourassa, Charlesbourg

# 627-1143



l'amiante les bois francs la beauce la côte-du-sud la rive sud portneuf charlevoix

# le québec régional Q.R.

## dans nos régions



### Nouveau sigle

Voici une esquisse du nouveau sigle qui est proposé à la Corporation intermunicipale de transport en commun sur la Rive-Sud, par les ingénieurs-conseils Vandry, Jabin, Gravel, Falardeau et Associés. L'indication, en deux tons de bleu ou en brun sur fond bleu pâle, apparaîtra sur les quelque 21 autobus ainsi qu'à tous les endroits d'arrêt.

### La Côte-du-Sud

Montmagny a vécu en fin de semaine quelques heures d'inquiétude. Des embâcles qui se sont formés sur la rivière du Sud, au centre ville, ont provoqué une soudaine crue des eaux qui a atteint un niveau d'une douzaine de pieds, menaçant de se déverser sur le secteur résidentiel nord-est de la ville. Un porte-parole de la Protection civile, M. Roch Richard, a précisé qu'une prompt intervention du service de voirie municipale a cependant mis rapidement fin au danger. À l'aide d'une pelle mécanique, l'équipe a réussi à briser l'amas des glaces qui obstruait le lit de la rivière, à proximité de la chute de Montmagny. La percée a rétabli le libre mouvement des eaux et des glaçons, entraînant la débâcle d'un second barrage particulièrement inquiétant au pont du centre ville. Ainsi libérée jusqu'au pont du Canadien National, dans tout le secteur particulièrement susceptible de provoquer des inondations, la rivière du Sud ne devait pas susciter d'autres moments d'appréhension, ni causer de dommages majeurs, cette année, à Montmagny.

### Le Bas-Saint-Laurent

M. Robert Pelletier, sylviculteur de Saint-Juste-du-Lac, comté de Témiscou-

ouata a obtenu la médaille de bronze et une somme de \$1,000 au concours 1976 de l'Ordre du mérite forestier. C'est pour s'être dépensé dans le reboisement et l'entretien de terres abandonnées que M. Pelletier s'est mérité cette distinction.

### La Côte-Nord

Le juge Raymond Boucher, président régional de la Fondation du Québec des maladies du cœur, vient d'annoncer que la campagne de souscription lancée en février dernier a rapporté \$7,579.59 comprenant les souscriptions personnelles, le souper canadien et la vente des roses. Le juge Boucher remercie toutes les personnes qui ont répondu à l'appel avec enthousiasme et empressement.

### Charlevoix

Un centre médical de consultation est en construction à La Malbaie et permettra le regroupement de trois bureaux de médecins et d'une pharmacie. Les docteurs Joseph Lambert, Jean-Baptiste Bergeron, Normand Harvey et Laurent Ouellet sont les propriétaires de la bâtisse, mais ce dernier n'y aura pas son bureau. La pharmacie Thibeault qui occupera le rez-de-chaussée y sera locataire. Un des avantages du centre: le dossier unique pour les patients des trois médecins ce qui pourra augmenter l'efficacité des services offerts et même diminuer la période d'attente pour les rendez-vous. Le centre médical de consultation devrait ouvrir ses portes le 1er mai.

### Portneuf

Les Jeux d'hiver du Québec ont permis de constater les progrès immenses enregistrés par les athlètes de la région, alors que la zone Tardivel a remporté le trophée du conseil des loisirs — région de Québec attribué à la zone la plus progressive. Les critères déterminant dans l'attribution d'un tel trophée sont: le nombre de finales et de participants, la position aux jeux précédents, les points au classement et un certain coefficient selon la population. La zone Tardivel a participé à cinq finales et était représentée dans 9 disciplines. Celle-ci a accumulé 122 points sur une possibilité de 216 pour se hisser de la onzième à la sixième place au classement général des 12 zones.

### Les Bois-Francs

Le centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Arthabaska offre aux couples des cours gratuits sur la grossesse. D'une durée de quatre semaines, ces cours portent sur l'hygiène, la nutrition, l'allaitement maternel, les exercices prénataux, et prévoient des échanges individuels et des discussions en groupe. Les rencontres ont lieu le mercredi de chaque semaine, de 13 à 16 heures. Cette initiative prendra fin le 29 juin.

## Le producteur de boeuf veut un programme régional plus adéquat

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCEVILLE — "Ce n'est que par l'obtention de programmes mieux adaptés aux producteurs de boeuf, que l'on pourra vraiment stabiliser le revenu agricole."

C'est ce qu'a déclaré M. Paul Bégin, président du Syndicat des producteurs de bovins de Québec-Sud, à l'assemblée générale annuelle de cet organisme, qui eut lieu, à Beauceville, en présence d'une cinquantaine de producteurs.

"Il y aurait lieu, a ajouté M. Bégin,

d'obtenir des politiques régionales qui favoriseraient le développement de parcs d'engraissement dans la région de Québec-Sud, en tenant compte des particularités de l'agriculture, des éleveurs, des troupeaux et des sols de la région."

Aussi, de réviser les normes de classification du boeuf de façon à les adapter aux besoins réels du consommateur et au type de production des producteurs québécois, puis de mettre en place un plan conjoint qui pourrait mieux ordonner la mise en marché du boeuf.

Il apparaît certain que, dans l'avenir, l'action des producteurs de Québec-Sud, de l'UPA et du ministère de l'Agriculture, devra porter à la fois sur quatre points essentiels, à savoir:

— des programmes et objectifs de développement de la production adaptés aux réalités régionales;

— des plans de sécurité et de stabilité de revenus tant au niveau du marché que par des régimes d'assurances;

— un réseau de commercialisation ordonnée qui contrôle les abus de certains intermédiaires et des importations;

— un programme de promotion du produit du Québec, de façon à utiliser au maximum nos propres ressources.

C'est dans cette optique, a conclu M. Bégin, que l'on pourrait élaborer conjointement entre la profession et l'Etat, des programmes régionaux mieux adaptés aux producteurs de boeuf.

## Le centre de la région de Portneuf aurait son commissariat industriel

par Gérard ROCHETTE

DONNAONA — Un comité intermunicipal sera éventuellement formé, par l'entremise de la Chambre de commerce Donnacona—Cap-Santé, afin de poursuivre le travail en vue de l'établissement d'un commissariat industriel dans le secteur centre de la région de Portneuf.

Ce comité sera, toutefois, précédé de l'adoption de résolutions d'appui à un tel projet, de la part de chacune des localités impliquées. C'est ce qui ressort de la réunion, récemment tenue à Donnacona, à laquelle participaient des représentants des autorités municipales, des hommes d'affaires, des industriels et commerçants du secteur.

Les participants en sont venus à cette conclusion, à la suite de renseignements fournis par M. Bertrand Crête, commissaire industriel de Lévis, et Hughes Lavallée, du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, sur la composition et le fonctionnement d'un commissariat industriel.

Le président de la Chambre de commerce Donnacona—Cap-Santé, Me Edouard Aubé, notaire, qui présidait cette réunion, a accepté au nom de son organisme de poursuivre le programme d'action entre-

pris. Pour le moment, ce dossier demeurera au niveau de ce groupement et lors de la formation du comité intermunicipal le dossier sera entièrement ouvert au comité.

Mentionnons que c'est sous l'initiative de cette chambre qu'une telle rencontre des autorités municipales, des industriels et hommes d'affaires a été tenue. On sait que celle-ci a entrepris son travail pour l'établissement d'un commissariat industriel dans le secteur centre de Portneuf, depuis quelques années déjà.

Au cours de cette réunion, les participants ont pris connaissance d'un document définissant un programme de stimulation pour la création d'un commissariat industriel, en plus d'obtenir des explications sur les démarches à suivre, les lois d'aide existantes, la participation à divers niveaux, les implications financières ou autres, ainsi que les buts et les fonctions d'un commissariat industriel.

Précisons que le secteur nord de Portneuf profite, depuis quelques années déjà, des services d'un commissariat industriel et que le travail accompli dans cette partie du comté ne manque pas de stimuler les promoteurs d'un tel projet dans le centre de la région.

## Subvention de \$166,000 réduite à \$90,000 par les Affaires culturelles

par J-Thérèse LEGENDRE

BAIE-SAINT-PAUL — Après avoir connu toutes sortes de difficultés, dont l'impossibilité de trouver jusqu'à maintenant une bâtisse répondant à ses besoins et à son budget, le Comité du Centre d'arts de Baie-Saint-Paul vient d'apprendre que le ministère des Affaires culturelles avait réduit de \$166,000 à \$90,000 la subvention devant être accordée pour l'acquisition et l'aménagement de la bâtisse qui deviendra le Centre d'arts.

Alors qu'il disposait toujours en principe de \$166,000 dans le cadre de la mission technique d'aménagement de Charlevoix, le comité a, au début, espéré pouvoir acheter l'ancien couvent et rentabiliser le projet du Centre d'arts dans une bâtisse aussi grande en y créant une école nationale de tapisserie et d'artisanat. Après une étude des budgets disponibles et des revenus possibles d'une entreprise aussi importante, le comité a préféré donner la priorité au Centre d'arts et abandonner le projet d'achat du couvent pour voir "un peu plus petit".

Ce fut alors que l'école Otis retint l'attention du Comité du Centre d'arts qui voyait dans cette école désaffectée, une bâtisse très convenable pour son projet.

Nouvelle déception, la municipalité à qui la Commission régionale de Charlevoix doit revendre terrain et bâtisse, ne pourra plus s'en départir selon une entente conclue avec la Société d'Habitation du Québec dans le cadre du plan de rénovation du centre ville de Baie-Saint-Paul.

Très déçu, mais refusant d'abandonner la partie, le comité a immédiatement commencé à faire l'inventaire des bâtisses à vendre et pouvant répondre à ses exigences. Entre-temps, lui est parvenue la nouvelle que la subvention attendue était coupée de près de 50 pour cent.

Cette situation a amené le comité à réétudier les possibilités du projet avec l'aide de MM. Jean-Yves Murray et Yvon Brunelle, du bureau régional des Affaires culturelles. Il fut ainsi décidé de faire appel aux services de l'acquisition des espaces du ministère des Travaux publics pour qu'un ingénieur vienne sur place et fasse l'expertise de tous les bâtiments offrant des possibilités. Les résultats de cette étude donneront au comité quelques hypothèses de travail qui permettront d'élaborer le projet du Centre d'arts.

**Cours de maquillage**  
\$40.00  
Viviane  
école de mannequins vous offre en collaboration avec  
Institut Janine Lemelin  
UN COURS DE MAQUILLAGE PERSONNALISÉ COURS COMPLET 40.00.  
75 rue Grande-Allée 525-6128

**ENTREPOSAGE**  
Nouvelles voûtes  
ULTRA-MODERNES  
Spécialité  
TRANSFORMATION de MANTEAUX  
AVEC CUIR ou SUEDE  
C'est une invitation de Marius Leclerc, propriétaire.  
**LECLERC-POITRAS INC.**  
FOURRURES  
699, 3e Avenue, Limoilou — 523-4434

**AVIS**  
**A NOS ANNONCEURS**  
Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés toute la journée, le 11 avril 1977, lundi de Pâques.  
Nous prions donc nos annonceurs de prendre note du calendrier suivant afin de s'assurer de la parution de leurs annonces.

DATE DE PARUTION	DATE LIMITE DE RECEPTION
le 12 avril	le 6 avril
le 13 avril	le 7 avril
le 14 avril	le 8 avril

AVANT 16h30

**LE SOLEIL**

**Boutik de Pensées**  
Un univers de merveilles pour vous enchanter à Pâques...

Variété complète de fleurs séchées, jolies jardinières, choix original d'objets décoratifs et une collection complète des cartes de souhaits Hallmark.  
Choisissez un arrangement de fleurs séchées déjà exécuté ou encore, apportez votre contenant, nous ferons un beau montage. Vous pouvez également le faire vous-mêmes avec nos conseils appropriés.  
Livraison gratuite • Commandes par téléphone  
PLACE LAURIER - 651-9622 • PLACE FLEUR DE LYS - 523-8516  
"Quand vous désirez donner ce qu'il y a de mieux".



côte-nord gaspésie bas saint-laurent le grand-portage

# l'est du québec

E.Q.

## dans nos régions



### Nouveau sigle

Voici une esquisse du nouveau sigle qui est proposé à la Corporation intermunicipale du transport en commun sur la Rive-Sud, par les ingénieurs-conseils Vandry, Jobin, Gravel, Falardeau et Associés. L'indication, en deux tons de bleu ou en brun sur fond bleu pâle, apparaîtra sur les quelque 21 autobus ainsi qu'à tous les endroits d'arrêt.

### La Côte-du-Sud

Montmagny a vécu en fin de semaine quelques heures d'inquiétude. Des embâcles qui se sont formés sur la rivière du Sud, au centre ville, ont provoqué une soudaine crue des eaux qui a atteint un niveau d'une douzaine de pieds, menaçant de se déverser sur le secteur résidentiel nord-est de la ville. Un porte-parole de la Protection civile, M. Roch Richard, a précisé qu'une prompt intervention du service de voirie municipale a cependant mis rapidement fin au danger. À l'aide d'une pelle mécanique, l'équipe a réussi à briser l'amas des glaces qui obstruait le lit de la rivière, à proximité de la chute de Montmagny. La percée a rétabli le libre mouvement des eaux et des glaçons, entraînant la débâcle d'un second barrage particulièrement inquiétant au pont du centre ville. Ainsi libérée jusqu'au pont du Canadien National, dans tout le secteur particulièrement susceptible de provoquer des inondations, la rivière du Sud ne devait pas susciter d'autres moments d'appréhension, ni causer de dommages majeurs, cette année, à Montmagny.

### Le Bas-Saint-Laurent

M. Robert Pelletier, sylviculteur de Saint-Juste-du-Lac, comté de Témis-

couata a obtenu la médaille de bronze et une somme de \$1,000 au concours 1976 de l'Ordre du mérite forestier. C'est pour s'être dévoué dans le reboisement et l'entretien de terres abandonnées que M. Pelletier s'est mérité cette distinction.

### La Côte-Nord

Le juge Raymond Boucher, président régional de la Fondation du Québec des maladies du cœur, vient d'annoncer que la campagne de souscription lancée en février dernier a rapporté \$7,579.59 comprenant les souscriptions personnelles, le souper canadien et la vente des roses. Le juge Boucher remercie toutes les personnes qui ont répondu à l'appel avec enthousiasme et empressement.

### Charlevoix

Un centre médical de consultation est en construction à La Malbaie et permettra le regroupement de trois bureaux de médecins et d'une pharmacie. Les docteurs Joseph Lambert, Jean-Baptiste Bergeron, Normand Harvey et Laurent Ouellet sont les propriétaires de la bâtisse, mais ce dernier n'y aura pas son bureau. La pharmacie Thibeault qui occupera le rez-de-chaussée y sera locataire. Un des avantages du centre: le dossier unique pour les patients des trois médecins ce qui pourra augmenter l'efficacité des services offerts et même diminuer la période d'attente pour les rendez-vous. Le centre médical de consultation devrait ouvrir ses portes le 1er mai.

### Portneuf

Les Jeux d'hiver du Québec ont permis de constater les progrès immenses enregistrés par les athlètes de la région, alors que la zone Tardivel a remporté le trophée du conseil des loisirs — région de Québec attribué à la zone la plus progressive. Les critères déterminant dans l'attribution d'un tel trophée sont: le nombre de finales et de participants, la position aux jeux précédents, les points au classement et un certain coefficient selon la population. La zone Tardivel a participé à cinq finales et étaient représentées dans 9 disciplines. Celle-ci a accumulé 122 points sur une possibilité de 216 pour se hisser de la onzième à la sixième place au classement général des 12 zones.

### Les Bois-Francs

Le centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Arthabaska offre aux couples des cours gratuits sur la grossesse. D'une durée de quatre semaines, ces cours portent sur l'hygiène, la nutrition, l'allaitement maternel, les exercices prénataux, et prévoient des échanges individuels et des discussions en groupe. Les rencontres ont lieu le mercredi de chaque semaine, de 13 à 16 heures. Cette initiative prendra fin le 29 juin.

## La récupération des lots suscite un consensus entre 2 organismes

AMQUI — Une entente de dernière heure survenue entre Opération dignité I et la Société d'exploitation des ressources de la Vallée est venue tuer dans l'oeuf toute velléité de discorde entre les deux organismes, en ce qui concerne la récupération des lots publics. C'est en quelque sorte, un des points culminants de l'assemblée générale annuelle de la SER de la Vallée, tenue à Amqui, en fin de semaine dernière.

En effet, les deux organismes s'entendent pour engager la bataille afin que la population qu'ils desservent puisse jouir de ces lots gouvernementaux à perpétuité, "pour une durée illimitée".

Posé de façon cinglante en octobre 75 à Ste-Marguerite, paroisse de la Matapédia, où l'Etat possède plus des 2/3 des lots, le problème de la récupération de ces fonds de terres publiques hante la Vallée depuis lors. Tous les intervenants semblent d'accord sur le fait qu'il faille à tout prix obtenir la jouissance de cette riche collection de lots gouvernementaux ceinturant à l'heure actuelle les 14 paroisses impli-

quées dans la Société de la Vallée. Ce principe de départ constitue en soi une réforme agraire dont les étapes de réalisation sont en négociation.

Pour la société, une stratégie bien huilée visant à récupérer ces terres, est indispensable. Selon le gérant de cette entreprise à financement populaire, M. Jean-Guy Gagnon, il faut "aller chercher ces lots coûte que coûte". Quant au contremaître général, M. Claude Beaupré, cet objectif est un minimum de revendication sur lequel il n'est aucunement question de marchandier.

Le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, est d'ailleurs censé faire des offres à la société d'ici la mi-avril. "Qu'il nous arrive pas avec un projet de bail de 15 à 20 ans, de continuer Jean-Guy Gagnon. Nous, ce qu'on veut, c'est un bail d'utilisation de ces lots à durée illimitée. Quand on aura les pieds dessus, ajoute-t-il, on va être dur à tasser."

Pour sa part, Opération dignité I avait récemment réclamé la possession immédiate de ces fonds de terres actuellement propriétés des ministères

de l'Agriculture et des Terres et Forêts. Elle rejetait par le fait même toute possibilité de bail entre l'Etat et des individus, alléguant que nul ne peut garantir les intentions du gouvernement québécois de 1992 concernant l'aménagement intégré des ressources, en supposant qu'un bail de 15 ans serait signé demain. Selon cet organisme de pression, seul le transfert permanent de ces lots à des individus impliqués dans l'aménagement, offrirait les garanties nécessaires à la survie des paroisses intérieures.

Or, au début de l'après-midi de dimanche, O.D.I. publiait un communiqué selon lequel elle acceptait d'engager une bataille afin que la population qu'elle dessert jouisse de ces lots gouvernementaux à perpétuité, i.e. "pour une durée illimitée". Bref, un consensus O.D.I.-Société venait de naître.

De plus, les deux organismes exigent que la jouissance de ces terres soit assortie de certaines conditions précises: telles l'indivisibilité des fermes forestières, l'interdiction des coupes à blanc, ou encore le droit de

préemption accordé au milieu, sur le rachat de fonds de terre, ce évidemment afin de contrer la mainmise étrangère.

"Mettons-nous d'accord sur le principe nous autres et O.D.I., de dire Claude Beaupré. Après on se chicane sur les formules! L'important, ajoute-t-il, c'est qu'on ait accès à la forêt pour en vivre."

Pourtant, le gouvernement semble se laisser tirer l'oreille. C'est même là un sujet évident de déception. Qu'est-il arrivé aux belles promesses péquises d'avant le 15 novembre? Jean-Guy Gagnon estime que la puissance technocratique est en passe de les annihiler. "On nous fait chanter sur le précédent qu'on occasionnerait, ainsi que ses répercussions, explique-t-il. On nous dit que si on nous donne les garanties qu'on demande pour avoir nos lots, ils vont être obligés de nous traiter de façon spéciale. Pourtant quand ils nous ont fermés des paroisses, ils ont pris une loi spéciale. Donc, conclut-il, du spécial qu'ils ont pris pour vider, on en voudrait peut-être pour aménager!"

## Mandat du FRUL, fini

AMQUI — A la suite d'une décision du ministre des Terres et Forêts, le mandat du Fonds de recherche de l'université Laval (FRUL) est devenu chose du passé depuis le 1er avril dernier. De plus, les quelque 50 employés de cet organisme seraient sur le point d'être mis à pied.

C'est du moins ce que nous apprenions les dirigeants de la Société d'exploitation des ressources de la vallée (SER) lors d'une conférence de presse tenue immédiatement après la clôture de l'assemblée générale annuelle de cette structure à financement populaire qui s'est tenue en fin de semaine à Amqui.

On se souvient que c'est à la demande des Opérations dignité que le FRUL s'était impliqué dans la région. De ces recherches étaient nées les sociétés d'exploitation des ressources. Depuis lors, le FRUL assumait la technique forestière inhérente aux travaux sylvicoles, i.e. les recommandations de traitement, de coupe, d'aménagement, etc...

Or, à la suite d'une volonté gouvernementale visant à utiliser au maximum les effectifs gouvernementaux avant d'accorder des contrats à des organismes privés, le ministre des Terres et Forêts a donc résolu d'effectuer lui-même les travaux de technique forestière. Le FRUL se voyait donc contraint d'abandonner pour le 1er avril 77 ses mandats à Amqui, Cabano et Rimouski.

Quant à la SER, elle s'est dit réfractaire à l'idée d'avoir à confier ses travaux techniques au MTF. Selon la société, l'expérience démontre que lorsque c'est le MTF qui exécute la technique forestière, il recommande trop souvent des travaux à la corvée, des coupes à blanc et autres traitements qui ne nécessiteront que des faibles subventions de l'Etat.

La société estime que dans un an la Société d'aménagement intégré des ressources de l'Etat du Québec (SAIQ) pourra prendre la relève du FRUL. D'ici là, il faudra négocier fermement pour que ce dernier organisme puisse continuer ses expertises jusqu'à la transition.

Ajoutons que le MTF n'offre actuellement que 30 postes répartis au Saguenay, en Abitibi et dans le Bas-Saint-Laurent aux quelque 50 employés du FRUL évidemment mis à pied.

## Ordre du jour chargé

AMQUI — Malgré une violente tempête de neige paralysant la journée de dimanche, près de 200 personnes ont participé à l'assemblée générale annuelle de la Société d'exploitation des ressources de la vallée (SERV) en fin de semaine dernière, à Amqui.

Il y fut question d'un peu de tout, à partir des négociations avec le ministère des Terres et Forêts, jusqu'à l'aménagement d'un réseau touristique, en passant par la remise de sculptures pour honorer le mérite sylvicole.

Les congressistes décidèrent par exemple de refuser les offres de \$3.3 millions offerts par le ministère des Terres et Forêts pour l'aménagement de forêts privées au Québec. Ils ordonnèrent à leurs administrateurs de continuer la lutte pour obtenir les \$5.5 millions demandés.

De plus, ils décidèrent que la subvention minimum pour le traitement d'un acre de boisé serait de \$165, et non de \$95, tel que l'offre actuellement le ministère des Terres et Forêts.

Quant à rétrocession des lots, convaincus de mener la bataille de plus belle jusqu'à une utilisation à durée illimitée de ces lots, les sociétaires décidèrent de mettre sur pied un comité spécial pour définir justement les critères de rétrocession.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'agriculture, une carte de zonage serait en confection. De plus, une étude sur la volonté qu'ont les gens de demeurer dans leurs paroisses serait en cours. Quant à l'objectif 1977, il s'agirait d'ensemencer 68 acres de céréales.

Comme troisième volet de l'aménagement intégré, le tourisme a fait lui aussi l'objet de discussions. Mentionnons entre autres, un projet Canada au Travail qui serait partiellement accepté, ainsi que deux centres touristiques qui seraient aménagés, l'un à Sainte-Paule, l'autre à Sainte-Irène.

Souignons enfin l'arrivée de trois nouveaux administrateurs au conseil d'administration, soit madame Colette Marquis, de Sainte-Marguerite; M. Jean-Guy Rioux, de Saint-Léon-le-Grand; et M. Léonard Gagnon, de Causapsal.

**Cours de maquillage**  
\$40.00  
Viviane  
école de mannequins vous offre en collaboration avec  
l'Institut Janine Lemelin  
UN COURS DE MAQUILLAGE PERSONNALISÉ COURS COMPLET 40.00.  
75 rue Grande-Allée 525-6128

**ENTREPOSAGE**  
Nouvelles voûtes  
ULTRA-MODERNES  
Spécialité  
TRANSFORMATION de MANTEAUX  
AVEC CUIR ou SUEDE  
C'est une invitation de Marius Leclerc, propriétaire.  
**LECLERC-POITRAS INC.**  
FOURRURES  
699, 3e Avenue, Limoilou — 523-4434

## AVIS A NOS ANNONCEURS

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés toute la journée, le 11 avril 1977, lundi de Pâques.

Nous prions donc nos annonceurs de prendre note du calendrier suivant afin de s'assurer de la parution de leurs annonces.

DATE DE PARUTION	DATE LIMITE DE RECEPTION
le 12 avril	le 6 avril
le 13 avril	le 7 avril
le 14 avril	le 8 avril

AVANT 16h30

**LE SOLEIL**

## Boutik de Pensées

Un univers de merveilles pour vous enchanter à Pâques...



Variété complète de fleurs séchées, jolies jardinières, choix original d'objets décoratifs et une collection complète des cartes de souhaits Hallmark.  
Choisissez un arrangement de fleurs séchées déjà exécuté ou encore, apportez votre contenant, nous ferons un beau montage. Vous pouvez également le faire vous-mêmes avec nos conseils appropriés.

Livraison gratuite • Commandes par téléphone

PLACE LAURIER - 651-9622 • PLACE FLEUR DE LYS - 523-8516

"Quand vous désirez donner ce qu'il y a de mieux".

INCO METALS COMPANY

**nouvelles de compagnies**  
**Groupe Prenor Ltée acquiert 10 p.c. de Dale-Ross Holdings**

Groupe Prenor Ltée de Montréal annonce l'acquisition "amicale" de 67,234 actions, soit 10,04% du capital émis, de la compagnie d'assurances Dale-Ross Holdings Ltd de Toronto. L'acquisition s'est faite par l'achat d'un groupe restreint d'actionnaires, dont d'ex-employés entre \$9 et \$10 l'action. M. Serge Rocheleau, vice-président de Groupe Prenor Ltée a affirmé que sa société n'entendait pas prendre le contrôle de la cie d'assurances torontoise. Par ailleurs, un porte-parole de Dale-Ross Holdings Ltd, M. Kenneth Gilbert, vice-président, a qualifié d'amicale la transaction, expliquant que les deux entreprises avaient des intérêts communs et seraient capables de s'aider mutuellement.

**Westmount Capital: 40 cents pour Québec Manitou**

Westmount Capital Resources Ltd de Vancouver a décidé de hausser de 33 cents à 40 cents l'action son offre pour l'acquisition de 51% des actions émises de Québec Manitou Mines Ltd, soit 2,3 millions d'actions.

M. Hugh L. Coulson, président de Westmount Capital Resources, a admis qu'il avait dû hausser son offre parce que d'autres acheteurs étaient intervenus auprès des actionnaires, privément, à un prix supérieur à 33 cents l'action. L'offre de Westmount Capital Resources sera postée aux actionnaires de Québec Manitou le 7 avril. Entre-temps, la cie de Vancouver se serait assurée de 18% du capital émis de la petite entreprise.

Québec Manitou Mines contrôle 25% des actions émises de Manitou Barvue Mines d'Ottawa qui vient de vendre sa propriété minière du canton de Louvicourt à la Louvem, filiale de SOQUEM, pour \$3,1 millions.

**Monenco Ltd fait \$2 l'action**

Monenco Ltd de Montréal qui contrôle la société d'ingénierie Montreal Engineering Ltd réalise des profits de \$5,8 millions ou \$2 l'action sur des ventes de \$82,6 millions pour son exercice financier 1976, en regard de bénéfices de \$6 millions ou \$2,05 l'action sur un chiffre d'affaires de \$72,3 millions en 1975.

Le capital-actions émis de Monenco a été fractionné 2 pour 1 l'an dernier.

Monenco avoue un ralentissement de ses activités au quatrième trimestre, alors que le profit par action a diminué de 54 cents à 47 cents l'action sur 12 mois. Le ralentissement de l'économie canadienne a entraîné le report de nombreux projets; ceci s'est répercuté par une sous-utilisation du personnel et des effectifs de la société d'ingénierie.

**Husky Oil: 12 milliards de barils de pétrole lourd**

Husky Oil Ltd de Calgary a révisé fortement à la hausse ses réserves de pétrole lourd de Lloydminster en Alberta. La société estime que ses réserves de pétrole lourd, qu'elle chiffrait à 4 milliards de barils, atteignent plutôt les 12 milliards de barils. Cette réévaluation a été annoncée dans le rapport annuel émis hier.

L'implication d'Husky Oil dans les gisements de pétrole lourd a porté le titre de la firme pétrolière canadienne de \$16 en décembre à \$26 en février à la faveur d'un allègement fiscal du gouvernement albertain. La compagnie affirme miser son avenir sur ce pétrole lourd qu'elle détient en Alberta et en Californie.

**MacLaren Pulp & Paper n'est pas très optimiste**

MacLaren Pulp & Paper de Buckingham dans l'Ontario affirme dans son rapport annuel 1976 n'être pas très optimiste pour ses deux divisions de papier journal et de pâte blanchie kraft cette année.

Le rapport annuel de l'entreprise affirme que celle-ci s'attend, à court terme, à une faible demande pour ces deux marchés. Du côté du papier journal, MacLaren Pulp & Paper s'attend à une reprise au dernier trimestre de 1977 mais affirme que la récente hausse de prix ne fera que couvrir l'augmentation anticipée des coûts.

**Isec Canada émet des droits**

Isec Canada Ltée, une petite entreprise de gestion montréalaise, vient d'annoncer qu'elle offrira une action à 15 cents à ses actionnaires pour chaque action qu'ils détiennent déjà. Les transactions sur le titre ont été interrompues en Bourse de Montréal hier matin; la dernière transaction cotait 12 cents. Le commerce sur le titre pourra reprendre aujourd'hui.



W. Roy Aitken William A. Correll William I. Gordon Daniel Kelly Philip E. McCarthy Terrence Podolsky

La nomination de six nouveaux membres de la direction de Inco Metals Company, une nouvelle division de Inco Limited instituée dans le but d'administrer l'exploitation des métaux de première fusion, a été annoncée aujourd'hui. Il s'agit de: M. Roy Aitken, vice-président, qui sera responsable de l'ingénierie; M. William A. Correll, vice-président, qui sera responsable des relations professionnelles; M. William I. Gordon, qui sera contrôleur; M. David Kelly, qui sera responsable de la recherche des méthodes de fabrication et de la technologie; M. Philip E. McCarthy, qui sera chef du service juridique; et M. Terrence Podolsky, qui sera responsable des explorations et du développement des ressources minérales.

Ces nominations prendront effet le 1er mai, date à laquelle Inco Metals doit commencer son activité. Inco Metals, dont les bureaux seront situés à Toronto, aura la responsabilité de la fabrication des produits en métal de première fusion et de leur commercialisation dans le monde entier, ainsi que celle des travaux techniques et administratifs qui s'y rapportent.

M. Roy Aitken M. Aitken est actuellement vice-président de Inco Limited et a la responsabilité générale des activités d'ingénierie de la compagnie, poste qu'il occupe depuis 1973. M. Aitken est entré au service de l'Inco à Toronto, comme assistant technique

du vice-président et ingénieur en chef. L'année suivante, il a été nommé directeur de projets au service central d'ingénierie et plus tard, en 1971, il a été transféré à Copper Cliff, où il devient vice-président—ingénierie et service de l'entretien, de la division Ontario.

William A. Correll M. Correll est actuellement vice-président adjoint de Inco Limited, et ses responsabilités sont dans le domaine des relations professionnelles. Avant sa nomination à ce poste en 1976, M. Correll a été directeur des relations du travail. Avant de se joindre à l'Inco en 1971, il a travaillé pour le gouvernement et l'industrie canadienne, dans des postes importants ayant trait au personnel et aux relations du travail.

William I. Gordon M. Gordon est actuellement contrôleur adjoint de Inco Limited. M. Gordon est entré au service de l'Inco à Toronto, en 1969, comme directeur du service central d'ingénierie. Il devient contrôleur adjoint en 1972. Avant de se joindre à l'Inco, il a été trésorier de Stone and Webster Canada Limited, Toronto, et directeur financier chez Canadian Kellogg Company Limited, Toronto.

Daniel Kelly M. Kelly est actuellement directeur, service des méthodes de fabrication de Inco Limited. Il est entré au service de l'Inco en 1945, à Copper Cliff, Ontario, comme ingénieur-

contrôleur à la recherche des méthodes de fabrication. Pendant les années qui ont suivi, M. Kelly a occupé différents postes qui entraînaient des responsabilités croissantes dans les services de la recherche et de la production, et, en 1966, il a été nommé vice-président adjoint—recherche des méthodes de fabrication, à Toronto. Il détient ses fonctions actuelles depuis 1970.

Philip E. McCarthy M. McCarthy est actuellement avocat général—service juridique international, de Inco Limited, poste qu'il occupe depuis 1974. Pendant une année avant d'assumer ces fonctions, il a été chef du service juridique et secrétaire de The International Nickel Company, Inc., une filiale aux E.-U. M. McCarthy est entré au service de l'Inco comme avocat et a travaillé pour le chef du service juridique.

Terrence Podolsky M. Podolsky est actuellement vice-président de Inco Limited, responsable des activités d'exploration de la compagnie. Il s'est joint à l'Inco en 1954, à Copper Cliff, Ontario, comme géologue au service de la recherche. En 1966, il a été nommé adjoint pour la recherche du chef géologue du laboratoire de recherche J. Roy Gordon de l'Inco, près de Toronto. Par la suite, il a occupé différents postes qui entraînaient des responsabilités croissantes, pour devenir directeur de l'exploration au bureau de Toronto en 1973 et vice-président en 1975.

placements

**Zeller's Ltée monte, monte, monte...**

par Jacques FORGET

D'un bas de \$2,80 en février, après avoir touché un bas de \$2,50 en décembre dernier contre un sommet de \$5,75 l'an dernier, Zeller's Ltée de Montréal est devenue une vedette du marché depuis quelques jours. Le titre ne fait que monter, monter, monter... Hier, en Bourse de Montréal, l'action fermait à \$4,35, en hausse de 15 cents.

On se souviendra qu'en juillet dernier, Field Stores Ltd de Vancouver, une chaîne de magasins à rayons de la côte Ouest a fait l'acquisition de 50,1% des actions du détaillant montréalais de sa société-mère en faillite, le géant américain W.T. Grant & Co. de New York. Complétant la transaction, Zeller's, riche en capital, se retournait de bord et offrait à la fin janvier d'acquiescer le contrôle de sa nouvelle compagnie-mère, l'émission de trois

de ses actions pour une action de Field Stores Ltd. L'offre, conduite sur quelques jours seulement, n'a pas fait que des heureux et un directeur de Zeller's, M. Roland Chagnon, président de Lallemant Inc. a même démissionné pour publier son mécontentement.

Zeller's contrôle maintenant 95,4% des actions de Field Stores. L'entreprise s'est restructurée pour centraliser ses opérations à l'Est et à l'Ouest. Déjà l'acquisition par Field Stores a permis à l'entreprise de raffermir son contrôle sur ses dépenses. L'exercice financier '76 de Zeller's s'est soldé par des profits de \$5,8 millions ou 45 cents l'action sur des ventes de \$407,6 millions contre des bénéfices de \$7 millions ou 54 cents l'action sur des ventes de \$389,9 millions. L'année financière a été raccourcie du 31 au 29 janvier et la comptabilité des inven-

taires substantiellement transformée.

Mais plus significatif, le dernier trimestre de l'exercice financier '77, novembre-décembre-janvier, a été le meilleur en chiffres de ventes de toute l'histoire de l'entreprise, de l'opinion du président, M. James Balfour. A la fin mars, M. Balfour affirmait que la tendance haussière s'était fortement continuée en février et que les ventes de janvier et février avaient progressé de 24% par rapport à la période comparable l'an dernier.

Les courtiers se sont vite aperçus du potentiel d'appréciation rapide du titre. D'abord Pitfield, MacKay, Ross & Co. Ltd qui en a recommandé l'achat à \$3,50 et tout récemment Nesbitt, Thomson & Co. Ltée qui le suggère fortement à \$3,00.

"Pour l'année '77, nous prévoyons une diminu-

tion appréciable du taux de croissance des ventes pour l'ensemble de l'industrie du commerce au détail, soit une hausse de 10,5%-11% seulement contre 13% en '76", écrit l'analyste financier Martin Kaufman du courtier montréalais Nesbitt, Thomson & Co.

Les profits des Zeller's augmenteraient de 50%.

Mais ce même analyste estime que les profits nets de Zeller's Ltée, en grande partie suite à la consolidation avec Field Stores Ltd, augmentent de 50% dans l'exercice courant. "Nous sommes d'avis que Zeller's réalisera un taux d'augmentation de ses ventes supérieur au 10,2% annoncé pour l'exercice courant", explique l'analyste Kaufman. "L'augmentation des ventes, qui proviendrait en majeure partie d'une meilleure rentabilité de ses rayons par

rapport à ses concurrents, serait suffisamment importante pour absorber les coûts correspondants; voire même permettre un accroissement de la marge bénéficiaire."

"L'inclusion des résultats d'exploitation des magasins Fields aura pour conséquence d'améliorer encore le bénéfice, surtout au dernier trimestre", conclut l'analyste. "Dans l'ensemble, nous prévoyons un bénéfice par action de 65-70 cents en '77-78, soit une augmentation d'environ 50%. Ce rythme de croissance dépasse largement celui que nous envisageons pour la plupart des entreprises d'envergure engagées dans le commerce au détail".

Depuis le nouveau budget MacDonald, la maison Nesbitt, Thomson & Co. nous a communiqué que le crédit d'impôts de 3% sur les inventaires, de-

vrait augmenter de 8 cents l'action le bénéfice par action anticipé pour l'exercice courant.

Avant même la présentation du budget MacDonald, la maison Nesbitt, Thomson & Co. recommandait fortement l'achat de Zeller's (à \$3,90). Le ratio cours/bénéfice à ce prix n'était que de 5,8, compte tenu des profits anticipés de 65-70 cents l'action. La valeur comptable de l'action est de \$5. Le titre est donc sous-évalué. Le dividende anticipé est de 20 cents l'action.

"A notre avis non seulement cette valeur devrait être raffermit en raison de meilleurs bénéfices, mais l'on peut s'attendre à ce que son ratio cours/bénéfices grimpe. En conclusion, nous recommandons l'achat de Zeller's en prévision d'un cours de \$5,75 d'ici 12 mois."

**Québec Téléphone dépensera \$6.4 millions dans la région de Sainte-Marie de Beauce**

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Au cours de la présente année, la compagnie Québec Téléphone dépensera \$6,4 millions, dans un programme d'amélioration et d'expansion des télécommunications dans le district de Sainte-Marie de Beauce.

De ce montant, \$900,000 sera affecté à la construction d'un garage régional et d'un centre de service dans les limites du parc industriel de Sainte-Marie. Les travaux

pour la réalisation de ce projet débuteront le 29 avril et seront complétés en décembre prochain.

En annonçant la nouvelle, au SOLEIL, M. Michel Carrier, gerant de district de la compagnie Québec Téléphone pour la région de Sainte-Marie de Beauce, fit remarquer que "les abonnés de Saint-Joseph et de Saint-Jules de Beauce, bénéficieront dès décembre 1977, du service d'identification automatique des numéros lors d'appels interurbains".

D'autre part, les facilités interurbaines seront sensiblement accrues au cours de l'année à Sainte-Marie, Saint-Henri et Saint-Lambert; de même qu'entre Saint-Damien, Saint-Malachie et Sainte-Marie; puis entre les abonnés de Saint-Agapit et Sainte-Marie.

Aussi, on procédera à des agrandissements

aux centraux téléphoniques de Saint-Henri, Saint-Agapit et Val-Jonction.

M. Michel Carrier a de plus affirmé "qu'au chapitre de l'amélioration du service téléphonique local, il y aura

augmentation substantielle de lignes et de numéros dans les circonscriptions de Saint-Henri, Sainte-Hénédiène, Sainte-Agathe, Frampton, Saint-Isidore, Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-Malachie, Saint-Anselme et Saint-Agapit".

Une telle amélioration dit-il, nécessitera des investissements de \$1,3 millions et un autre million, en 1977, sera dépensé pour l'addition de câbles téléphoniques urbain et rural, à la grandeur du district de Sainte-Marie, a déclaré M. Carrier.

**"Carrefour Jean-Talon"**  
Coin Boul. Laurentien et Jean-Talon  
Joignez-vous à  
**Steinberg - LaSalle - Direct Film**  
**Banque Royale**  
et autres.

Espaces disponibles immédiatement  
Brasserie  
Salon de Coiffure Unisex - Chaussures pour la famille  
Quincaillerie - Décoration Intérieure - Mode Féminine et Pharmacie.

Vous rêvez de partir en affaires et vous joindre à un groupe de marchands de tout premier ordre, contactez-nous! Nous sommes en mesure de vous aider. Vous y serez surpris!

Réalisation Ivanhoe Corporation  
Pour information, tél: **653-4184**

**Un problème de courroie entraîne un autre!**

Quand il s'agit de courroies de convoyeurs, de transmissions, de vibrateurs de vitesse, de chaînes et roues dentées, de moteurs à engrenage, de paliers-supports, de roulements, de patins, et ponts-roulants, la solution se trouve toujours au même endroit. H. Roberge Inc.

H. ROBERGE INC  
1505, rue Principale  
Québec, Qué. G1R 1Y4  
Tél: (418) 687-0508  
Télex: 051-3853

Succursales:  
1150, boulevard Talbot  
Chicoutimi, Qué. G7H 5C9  
Tél: (418) 545-4261  
Télex: 051-3811

Un ensemble de solutions pour l'ensemble de vos problèmes.

**PLAISIRARIUM OU AFFAIRARIUM?**

Nous ne savons pas comment appeler nos salles de réunion. On y tient tellement de rencontres différentes... tantôt par affaires, tantôt par plaisir! Rencontre de clubs sociaux, "party de bureau", discussion d'affaires, fête de famille, mariage, exposition commerciale... Toute réunion se tient chez nous sans problème car nos salles sont faites pour ça. Equipement audio-visuel disponible, en plus du maître d'hôtel qui peut servir un simple café ou tout un banquet. Et c'est plus économique qu'on ne le croit généralement.

**l'hôtel des p'tits plus!**

LOEWS Le Concorde